



COP21

Notre santé face au changement climatique

Si les engagements de la principauté en matière de réduction des émissions sont très ambitieux, Monaco a aussi une action forte pour la recherche de l'impact du changement climatique sur la santé. Une action à connaître.

Le prince Albert II, lors de l'ouverture de la COP21, le 30 novembre, a souligné que Monaco « a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 13,2% en 2012 par rapport à 1990 » avant de déclarer : « Il les réduira de 30% en 2020 pour la deuxième période du protocole de Kyoto et propose un objectif de 50% à l'horizon 2030. Notre but est de parvenir ainsi à la neutralité carbone à l'échéance 2050 ».

Ces engagements seront tenus grâce à une mobilité « douce », la valorisation des déchets, l'efficacité énergétique et l'élimination des combustibles fossiles à remplacer

par des énergies propres et renouvelables. « A cette fin, j'ai décidé la création d'une équipe dédiée à cette question au sein de mon administration ». Le Souverain a affirmé aussi que « Monaco assumera sa part de contribution au Fonds Vert pour le Climat. (...) Il n'est d'autre choix que de sortir aussi rapidement que possible d'une économie carbonée ».

COP21 : satisfaction

Après la conclusion de l'accord intervenu à la COP21, le prince Albert II a adressé un message au président de la République française : « Grâce à votre implication

« J'ai décidé la création d'une équipe dédiée à cette question au sein de mon administration. »

Albert II

personnelle sans réserve, cette avancée a été possible. Vous savez que mon pays est aux côtés du votre pour concrétiser les perspectives ainsi tracées ».

Pendant la durée de la COP21, une délégation monégasque a pris part à l'ensemble des travaux, elle s'est évidemment félicité de la conclusion de l'accord.

Le Centre Scientifique de Monaco (CSM) était également présent à la Conférence. Son directeur scientifique, le professeur Denis Allemand, est intervenu le 3 décembre (jour de l'Océan à la COP21) sur l'avenir des récifs coralliens au cours d'un événement

organisé par l'Association Monégasque pour l'Acidification des Océans qui regroupe le gouvernement princier, la Fondation Albert II, l'Institut océanographique, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et le CSM.

Enfin, le 9 décembre, un symposium, inauguré par le discours du prince Albert II, était consacré aux conséquences pour la santé humaine des changements climatiques sous l'égide du département de biologie médicale du CSM, de la Health and Environment Alliance et du bureau européen de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le coût du réchauffement sur la santé

Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat française chargée des personnes handicapées, a mis l'accent sur l'importance pour les établissements hospitaliers de réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre. De son côté, le professeur Patrick Rampal, président du CSM, a attiré l'attention sur une étude de l'OMS qui a montré que chaque euro dépensé pour diminuer le réchauffement climatique économisera quatre euros de dépenses de santé !

Il a insisté sur le message environnemental qui doit être adressé aux jeunes qui sont particulièrement ouverts et sensibles à cette problématique. Ce message est déjà proposé aux lycéens de Monaco, par le CSM, sous la forme de dix séminaires d'une heure diffusés par internet (*La Gazette* du 2 octobre 2015). Ce message environnemental doit également être étendu aux professionnels de la santé qui sont mal formés dans ce domaine a-t-il expliqué proposant que, dans toutes les filières santé, soit dispensé un enseignement « santé-environnement » traitant des pathologies engendrées par le changement climatique (nouvelles maladies infectieuses, canicules, événements climatiques extrêmes, pollution atmosphérique, ...) mais aussi les stratégies à mettre en place dans les établissements de santé afin de diminuer leur empreinte carbone.

Des initiatives auxquelles chacun doit être sensibilisé.

● Noël METTEY

Au tour du prince Albert II, la secrétaire d'Etat Ségolène Neuville et le professeur Patrick Rampal.

CMP11

France



© Yves Fischer

LE PRIX PRINCE ALBERT II - INSTITUT PASTEUR A SAMUEL MYERS

En 2010, une convention était signée entre le CSM, la Fondation Albert II et l'Institut Pasteur qui vise notamment à favoriser la recherche sur l'impact des changements climatiques sur la santé humaine. Dans ce cadre, le prix Prince Albert II - Institut Pasteur est remis tous les deux ans pour récompenser un chercheur qui a particulièrement contribué à des travaux de cette nature. A l'occasion de la remise du prix 2015, le Souverain a déclaré : « *Le rapprochement entre la principauté et l'Institut Pasteur en 2010 a été concrétisé par la signature de plusieurs conventions destinées à tracer le cadre de notre travail commun* ». Après avoir rappelé les liens déjà anciens et les actions menées en commun, il a poursuivi : « *Nos réflexions conjointes nous ont ultérieurement conduits à appeler l'attention sur l'impact des changements climatiques sur la santé humaine. (...) C'est en ce sens qu'un colloque sur cette thématique est organisé régulièrement. Sa 1^{ère} édition a été accueillie à Monaco, la suivante doit l'être à Paris. En parallèle, une session "santé et environnement" a été mise en place lors du symposium de l'Institut Pasteur d'octobre 2015. (...) Cette même volonté de sensibiliser le plus grand nombre à l'impact des changements environnementaux sur la santé humaine nous ont conduits à créer un prix destiné à récompenser les recherches les plus prometteuses sur ce thème* ».

Cette année, le jury a porté son choix sur le professeur Samuel Myers, médecin épidémiologiste-chercheur à l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Harvard.

Le professeur Patrick Rampal, président du CSM, a brossé le cursus bien rempli de cet universitaire de Boston qui a fait une terminale à Rennes. « *Il a pu démontrer que les concentrations de CO₂ qui seront atteintes dans l'atmosphère dans les 40 prochaines années produiront des récoltes (blé, maïs, riz, soja) pauvres en protéine et en oligo-éléments (zinc, fer). Or, la carence en fer et en zinc atteint déjà près de trois milliards d'individus sur la terre et est à l'origine de plus de 50 millions de décès par an sur le globe... 2^{ème} type de travaux auquel il s'est consacré : le déclin des insectes pollinisateurs. Les pratiques agricoles modernes, l'urbanisation, l'utilisation des insecticides vont conduire à une réduction importante des abeilles, bourdons, papillons... qui, dans certaines régions du globe, vont diminuer la production de fruits et légumes... ce qui va conduire certaines populations à être carencées en vitamine A et acide folique. Cette carence pourrait d'après les travaux de modélisation de Samuel Myers, conduire à une surmortalité de 1,5 millions d'individus par an ! Son message rejoint donc celui du Souverain : il faut protéger les pollinisateurs ! Enfin, il s'est intéressé aux effets de certaines conduites traditionnelles sur la santé en Asie du Sud-Est (effet des feux de forêts sur la pollution de l'air) et à Madagascar (effet de la diminution de la vie sauvage en périphérie des villages de brousse, qui conduit à une raréfaction de la chasse au contact des communautés* ».

Le Prince a remis le prix au professeur Samuel Myers lors d'une cérémonie au Yacht Club de Monaco fin novembre en présence de nombreuses personnalités. ● N.M.



© Yves Fischer